

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CARRIERES & INSERTION
Laure LACAZETTE
05.59.23.88.74
contact@carrieresetinsertion.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Il n'existe pas de condition d'accès réglementaire. Le bilan de compétences est éligible au CPF

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Vous êtes actif, travailleur et vous souhaitez réaliser un bilan de compétences. Vous êtes à un point d'étape dans votre parcours professionnel, vous vous questionnez sur votre situation professionnelle, vos choix professionnels et votre suite de carrière. Le bilan de compétences est un outil de réflexion et d'aide à la décision. Cette action vous aide à : - cibler les fondements et motivations de vos choix professionnels - mettre en évidence, analyser, explorer et valoriser vos compétences personnelles et professionnelles, vos connaissances, aptitudes, ressources professionnelles transférables et mobilisables pour dessiner votre profil - à définir et valider 1 à 3 projets et objectifs professionnels réalistes et réalisables en corrélation avec les besoins socio-économiques du territoire d'exercice et bassin de vie, et en accord avec votre profil - étudier et définir les besoins en formation - organiser vos priorités professionnelles et atouts selon votre profil pour négocier vos projets (emploi/formation/évolution) - établir les plans d'actions de chaque projet à court, moyen et long terme. Les objectifs individualisés du bilan de compétences sont coconstruits avec le conseiller bilan psychologue. Le bilan de compétences comprend 3 phases?: préliminaire, investigation, conclusion, décrites dans ce qui suit.

Contenu et modalités d'organisation

Le bilan de compétences est un accompagnement totalement individuel et sur-mesure d'une durée maximale de 24 heures, sur une période de 4 à 12 semaines à raison de 8 rendez-vous. Un rendez-vous préalable d'accueil individuel gratuit vous est proposé afin de présenter notre structure, nos espaces d'accueils, nos outils, notre centre de documentation numérique, nos équipes psychologues et conseillers bilans spécialisés dans l'orientation professionnelle. Nos équipes sont issues du territoire, maîtrisent les spécificités socio-économiques et métiers des bassins de vie Landes et Pays basque. Elles ont 18 ans d'expérience métier en moyenne et plus de 8 ans d'ancienneté dans notre entité. Cet entretien permet de valider votre volontariat pour cette démarche. Les étapes clés du bilan de compétences : La phase préliminaire permet d'analyser vos besoins, attentes et demandes quant à la mise en œuvre du bilan de compétences. Elle comprend un point situationnel sur votre souhait de bilan de compétences et votre volonté d'engagement. C'est aussi une personnalisation du bilan de compétences?: format le plus adapté et modalités de déroulement. La phase d'investigation comprend la passation de tests psychotechniques, un historique de son parcours scolaire et professionnel, un bilan de ses ressources et aptitudes, une analyse de ses compétences personnelles et professionnelles, la définition de pistes professionnelles, l'exploration du marché de l'emploi et des besoins socio-économiques du territoire, la réalisation d'enquêtes et récolte de données métiers et formation, l'analyse des environnements de travail, la construction de ses projets professionnels et de leur pertinence, l'étude d'une ou plusieurs alternatives dont projet de formation, Vae, création d'activité ... La phase de conclusion comprend la retranscription de ses compétences professionnelles et professionnelles pouvant être investies et mobilisées, ses choix et la hiérarchisation de ses projets professionnels (projets d'évolution ou de réorientation, formations...), leurs plans d'actions (modalités, conditions, moyens, étapes favorisant la réalisation de ses projets). Elle est traduite avec la

...
Commentaires sur la durée hebdomadaire Lors de l'entretien d'accueil, vous pourrez définir avec le conseiller bilan psychologue, vos besoins, et vos attentes quant à la personnalisation du bilan de compétences. La durée et les modalités organisationnelles du bilan seront définies avec vous. Il peut être mené pendant ou hors temps de travail. Il peut être mené dans le cadre d'un accord avec les services de la CPAM dans le cadre d'arrêt de travail.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Commentaires sur la durée hebdomadaire La durée hebdomadaire est fonction de vos disponibilités et de vos besoins. La durée peut varier entre 1 et 3 heures par semaine.

Validation(s) Visée(s)

Bilan de compétences - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00024303	du 28/04/2016 au 31/12/2030	Dax (40)	CARRIERES & INSERTION		MON COMPTE FORMATION	FPC
00024306	du 28/04/2016 au 31/12/2030	Saint-Vincent-de-Tyrosse (40)	CARRIERES & INSERTION		MON COMPTE FORMATION	FPC
00024275	du 29/04/2016 au 31/12/2030	ANGLET (64)	CARRIERES & INSERTION		MON COMPTE FORMATION	FPC